

Extrait du registre des délibérations

Séance du 10 Avril 2025

L' an 2025 et le 10 Avril à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de RATTE Marc, Maire

Présents : M. RATTE Marc, Maire, Mmes : BREFORT Caroline, GODFRIND Aude, LEPORCQ Laurette, Melle BRUNET Aline, MM : BRUCELLE Raphaël, COURTIN Mathieu, SIMON Christophe

Absent excusé : Mme PAGAN Céline donnant procuration à Mme LEPORCQ Laurette

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 9
- Présents : 8

Date de la convocation : 28/03/2025

Date d'affichage : 28/03/2025

A été nommée secrétaire : Mme GODFRIND Aude

Compte-rendu:

- Budget Boulangerie :

- Vote du compte de gestion 2024 à l'unanimité
- Vote du compte administratif 2024 à l'unanimité
- Affectation du résultat 2024 pris à l'unanimité
- Vote du budget primitif 2025 à l'unanimité

- Budget Communal :

- Vote du compte de gestion 2024 à l'unanimité
- Vote du compte administratif 2024 à l'unanimité
- Affectation du résultat 2024 pris à l'unanimité
- Vote du budget primitif 2025 à l'unanimité

- Vote des taux de fiscalité (feuille 1259) :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'augmentation des taux de 1% pour l'année 2025.

Ce qui donne :

Taxe foncière bâtie : **2024** : 46.93 **2025** : 47.40

Taxe foncière non bâtie : **2024** : 20.15 **2025** : 20.35

Taxe d'habitation : **2024** : 17.99 **2025** : 18.17

Cotisation foncière des entreprises : **2024** : 18.46 **2025** : 18.64

- Attribution des subventions aux Associations : à la majorité

Eglise fortifiée de Macquigny : 300€

Comité des fêtes : 300€

Amicale des Porte-Drapeaux : 100€

SPA : 200€

Société de chasse de Macquigny : 300€

- Encaissement du chèque GALLOO :

Le Conseil Municipal approuve l'encaissement du chèque GALLOO pour la vente de déchets acier pour un montant de 79€47.

- Encaissement du chèque EDF :

Le Conseil Municipal approuve l'encaissement du chèque EDF pour le trop perçu pour un montant de 249€94.

- Question diverses :

Lecture par Monsieur le Maire du courrier Madame Simon Aurélie concernant le besoin pour son papa Monsieur Pask Pierre d'un bracelet d'appel d'urgence au cas ou une chute arriverait et qu'il serait seul. Madame Simon demande si une subvention est possible par la mairie car d'autre mairie le ferait.

En mairie, le 18/04/2025
Le Maire
MARC RATTE

